

CONVOCATION DE L'ASSEMBLEE PRIMAIRE

L'Assemblée primaire est convoquée pour le dimanche 8 mars 2026

en vue de se prononcer sur :

1. Votations fédérales :

- A. L'initiative populaire « oui à une monnaie suisse libre et indépendante sous forme de pièces ou de billets (l'argent liquide, c'est la liberté) »
- B. L'arrêté fédéral du 17.09.2025 sur la monnaie suisse et l'approvisionnement en numéraire
- C. Question subsidiaire
- Initiative populaire « 200 francs, ça suffit ! (Initiative SSR) »
- Initiative populaire « Pour une politique énergétique et climatique équitable : investir pour la prospérité, le travail et l'environnement (initiative pour un fond climat) »
- Loi fédérale du 20 juin 2025 sur l'imposition individuelle

Bureaux de vote : salle électorale

Président : Sébastien Alvarez
Secrétaire : Astrid Michellod Bonvoisin
Scrutateurs : A désigner

HORAIRE D'OUVERTURE DES BUREAUX

DIMANCHE	8 mars 2026	10h00 – 11h00
-----------------	--------------------	----------------------

Le vote par correspondance peut être déposé, dès réception du matériel, dans l'urne prévue à cet effet au bureau communal pendant les heures d'ouverture. Les bulletins déposés dans la boîte aux lettres, non transmis par l'intermédiaire de la poste ne seront pas pris en considération. Le dernier délai pour déposer son vote au greffe communal pendant les heures d'ouverture est fixé au vendredi 6 mars 2026.

l'Administration communale